

Plan d'actions pour la communication de la Communauté régionale de La Réunion sur internet

Version du 19.02.18

1. Objet et généralités du document

1.1 Objet

Ce document décrit le plan d'actions à valider et à mettre en œuvre en matière de communication sur le site internet de la CR. Compte-tenu du peu d'expérience en la matière, il se termine en juin 2018, ce qui permettra ensuite de tirer un bilan et préparer un plan annuel d'actions pour la nouvelle année CVX du 01.09.18 au 31.08.19.

1.2 Définitions

CL : communauté(s) locale(s) de la CR

CoCo : Correspondants communication de la CR (Dominique et Emmanuel)

CR : Communauté régionale de La Réunion

ESCR : Équipe-service de la Communauté régionale La Réunion

1.3 Sommaire

1.	Objet et généralités du document	1
1.1	Objet.....	1
1.2	Définitions.....	1
1.3	Sommaire	1
1.4	Suivi et diffusion du document	2
2.	Enjeux : L'internet CVX : un outil pour faire communauté.	2
3.	Objectifs et actions	2
3.1	Faire connaître le site internet CVX.....	2
3.2	Enrichir et mettre à jour le contenu du site internet CR.....	3
3.3	Mettre à jour la page concernant le prêt des livres.....	5
3.4	Créer, si possible, une lettre d'informations mensuelle.	5
3.5	Gérer le plan d'actions.	5
4.	Annexe 1 - Suivi et diffusion du document.....	7
4.1	Rédaction :.....	7
4.2	Validation : 17.02.18.....	7
4.3	Diffusion de la version validée :	7

1.4 Suivi et diffusion du document

Cf. annexe 1.

2. **Enjeux : L'internet CVX : un outil pour faire communauté.**

Depuis fin 2017, le site internet de la CR commence à prendre forme. Il est appelé à s'enrichir pour être à l'image d'une Communauté régionale dynamique et en croissance et au service des membres de la CVX.

Les principaux enjeux pour la Communauté régionale sont :

- D'être présente sur internet pour donner envie de Dieu et faire connaître la CVX.
- Donner une image et un contenu de la CR sur internet qui reflète la réalité des actions de terrain de la CR et qui contribue à l'action nationale de la CVX sur internet.
- De tirer profit de l'outil internet pour aider, favoriser la croissance personnelle des membres de la CVX et la croissance collective de la CVX (communautés locales, communautés régionales francophones, communauté nationale, communauté mondiale) grâce, notamment, à la valorisation des trésors de la CVX et aux invitations aux rencontres de la CVX.

3. **Objectifs et actions**

4 grands objectifs décrits dans les chapitres suivants :

- Faire connaître le site internet CVX.
- Enrichir et mettre à jour le contenu du site internet CR.
- Mettre à jour la page concernant le prêt des livres.
- Gérer le plan d'actions.

3.1 Faire connaître le site internet CVX.

3.1.1. Mobiliser les responsables et les membres de la CR.

Actions de sensibilisation par CoCo auprès de l'ESCR et des responsables de communautés locales (CL) notamment par courriel (cf. action 3.2.1) et lors de journées régionales pour :

- Faire référence dans la communication écrite des responsables de la CR (ESCR et responsables CL) le lien internet de la CVX (<http://la-reunion.cvxfrance.com>)
- Inciter l'ESCR et des responsables de communautés locales (CL) à utiliser les ressources sur le site internet de la CVX et à les partager avec les membres concernés.

3.1.2. Développer les liens internet de la CR avec d'autres sites internet.

Inscrire le lien internet de la CR sur les sites internet du diocèse et des jésuites à La Réunion (<http://www.jesuites974.com/rubrique6.html>) pour augmenter les chances de connexion et s'inscrire dans les missions de l'Église du diocèse.

Étudier la possibilité de publier des articles internet CR sur ces sites internet.
Actions par Dominique, Correspondant communication (CoCo), dans le 1^{er} semestre 2018.
NB. Pas de lien possible apparemment sur le site du Sedifop.

3.2 Enrichir et mettre à jour le contenu du site internet CR.

Objectif : Au moins 1 article ou 1 événement par mois publié sur internet.

3.2.1. Appeler chaque mois les membres de l'ESCR et les responsables CL (et les CoCo) à rédiger ou faire rédiger du contenu et à faire connaître les besoins/idées des membres.

Laisser chaque responsable le soin de choisir la méthode de communication avec les membres CL tout en recommandant de prévoir un temps de discussion, en fin de rencontre de CL, sur la communication par internet.

Les informer aussi de ce qui a été publié sur internet, notamment au niveau de la CR.

Et les inciter comme prévu à l'action 3.1.1.

Responsable : CoCo.

3.2.2. Annoncer les événements.

Un événement est une rencontre/réunion organisée par la CR ou un événement organisé par un tiers auquel un membre CVX participe et invite d'autres membres à le rejoindre et/ou à le soutenir. Il ne s'agit pas de publier des événements auxquels la CVX ou un membre de la CVX ne participe pas.

Chaque responsable d'événement est informé par la responsable régionale et/ou les CoCo de sa responsabilité de rédiger ou faire rédiger :

- une annonce sur internet avant l'événement.
- un article (texte et images) à l'issue de l'événement.

Chaque responsable d'un événement à annoncer indique aux CoCo (par courriel) avec un préavis suffisant (de l'ordre d'un mois minimum) l'intitulé (titre de l'événement), l'objet (descriptif), le public invité, les dates et horaires (début, fin, intermédiaires), le lieu (adresse complète, n° tél si possible), le contact de la personne pour obtenir plus d'informations sur l'événement.

Chaque responsable d'un événement rédige un article (texte et images) rapidement (deux semaines maximum ?) après l'événement. Cf. action 3.2.3. Il l'envoie par courriel sans délai aux CoCo. Un article rapidement rédigé après l'événement peut faire l'objet d'une version ultérieure plus riche (images, texte).

Les informations sont publiées sur internet (rubrique Événements) dans les meilleurs délais possibles par le CoCo qui accuse réception de la demande et informe l'autre CoCo qu'il s'occupe de la publication.

La publication se fait dans le respect des consignes nationales de la CVX.

À noter que les événements ne paraissent plus sur le site internet CR une fois la date passée. Ils restent cependant dans l'historique publié dans l'agenda au niveau national.

3.2.3. Rédiger et publier des articles (rubrique « Actualités » du site internet de la CR).

Il convient de publier sur l'internet CVX les expériences intéressantes dans les communautés régionales, ce qui se fait de bien, de beau, de bon. Il convient donc de rédiger des articles pour donner une image positive qui donne envie et pour que les autres communautés régionales puissent bénéficier de nos idées, expériences, outils. En effet, les articles publiés sur internet permettent à tous membres de la CVX (même monde) de glaner des info utiles pour organiser des rencontres régulières entre membres de la CVX ou pour faire découvrir la CVX à de nouveaux membres. L'internet CVX : un outil pour faire communauté.

Les articles sont surtout rédigés par et pour les membres de la CVX mais en pensant qu'ils sont publiés sur internet et qu'ils doivent donc être lisibles et compréhensibles pour des non-CVX. Rédiger en pensant au lecteur, à la lisibilité, l'attractivité, l'essentiel à communiquer de la CVX, la confidentialité de certaines informations. Être concret, proche du lecteur visé pour l'accrocher.

Si besoin, pour aider les rédacteurs, un guide sera réalisé pour expliquer comment rédiger des articles dans la rubrique « Actualités » d'internet.

Les articles (comme les brèves de la lettre d'info dans l'action 3.3) visent à :

- Créer du lien entre les membres CVX (connaissance mutuelle, annonce d'événement/rendez-vous pour se rencontrer, prières communes, projets d'action communs, ...).
- Faire connaître la CVX (fonctionnement, activités, actualités, projets, site internet, ...).
- Former et se former (spiritualité ignatienne, livres, outils CVX sur internet, formations, ...).

Chaque rédacteur (membre ou responsable CR, responsable d'un événement, ...) envoie texte et image(s) par courriel aux CoCo. L'article est d'une longueur de 600 caractères minimum pour une brève dans la lettre d'informations (Cf. action 2.3) ou d'une longueur ad hoc pour un article plus complet publiable sur internet.

Les informations sont publiées sur internet (rubrique Actualités) par le CoCo qui accuse réception de la demande et informe l'autre CoCo qu'il s'occupe de la publication.

La publication se fait dans le respect des consignes nationales de la CVX.

3.2.4. Mettre à jour la page d'accueil de la CR.

La responsable régionale de la CVX et la trésorière en charge de Tobie transmettent par courriel aux CoCo les éléments nécessitant une mise à jour de la page de présentation générale de la Communauté régionale.

Mise en page par un CoCo (le premier qui accuse réception de la demande, informe l'autre de ce qu'il fait).

La publication se fait dans le respect des consignes nationales de la CVX.

3.3 Mettre à jour la page concernant le prêt des livres.

Un article a été publié le 12.11.17 pour faciliter le partage des livres de la CR entre ses membres. Il précise les modalités de prêt et d'information des CoCo.

La mise à jour de l'article se fera donc de la manière suivante :

- Signalement des prêts par les membres CVX concernés aux Coco.
- Mise à jour de la page par un CoCo (le premier qui accuse réception de la demande, informe l'autre de ce qu'il fait).

L'ouverture de cette liste à des livres des membres de la CVX fera l'objet d'une réflexion qui n'entre pas dans le cadre de ce plan.

3.4 Gérer le plan d'actions.

Ce plan est soumis à validation par la responsable régionale. L'intégrer aux orientations de la CR pour un soutien de la CR dans la réalisation des actions.

Le plan sera présenté en réunion ESCR du 24 février 2018 à 11h. Sa validation est prévue à cette occasion.

À noter que plusieurs actions sont en cours ou démarreront sans attendre la validation complète du plan d'une durée de 6 mois (fin du plan en juin 2018).

Mise à jour et mise en œuvre du plan gérées par les CoCo.

Se coordonner avec la chargée de communication de la CVX nationale et participer aux échanges des correspondants communication au niveau national. Actions par CoCo. Prendre en compte notamment les conclusions de la réunion des correspondants communication du 25.11.17. Régler les problèmes techniques (notamment l'impossibilité actuelle de modifier la page d'accueil de la CR par les CoCo). Prévoir de participer à la rencontre nationale des correspondants communication le dernier week-end de novembre 2018.

Il convient d'être particulièrement vigilant sur les ressources en temps consacré à cette action de coordination compte-tenu de l'ensemble des sujets à traiter. En effet, par exemple, 36 documents ont été transmis aux correspondants communication par la chargé de communication le 22.12.17. Il convient donc de pouvoir prévoir le temps nécessaire pour lire, comprendre, savoir expliquer et appliquer ces documents.

Prévoir, dans le plan, un volet « formations » des CoCo (rédaction, manipulation de l'outil internet, montage de vidéo, ...). Un stage « montage de vidéo » est prévu en janvier 2018 par CVX France.

Faire un bilan chaque mois pour la responsable régionale (et l'ESCR) et les CoCo : Évaluer régulièrement les résultats des actions au regard des objectifs visés, rendre grâce pour ce qui a marché, améliorer ce qui doit l'être. À la fin du plan, les nouvelles perspectives seront définies.

Ressources (budget, bénévolat, matériels, ...) : Ce volet du plan est important sachant que d'une part, les ressources sont limitées pour tout le monde et que d'autre part, entreprendre des actions sans s'assurer de la disponibilité des ressources est vain (« Quel est celui qui d'entre vous qui veut bâtir une tour, et qui ne commence pas par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? » Lc14).

À ce stade, pas de dépenses spécifiques d'argent prévues ou prévisibles jusqu'en juin 2018 sur le budget CVX. Les ressources nécessaires (temps, ordinateur, internet, téléphone, bureau, électricité, ...) feront appel au bénévolat. Les besoins seront évalués au fur et à mesure de l'expérience¹, mais d'ores et déjà, Dominique prévoit de consacrer 1 à 1.5 j par mois maximum sur ce plan (ce qui peut ne pas être suffisant). Il convient qu'Emmanuel précise le temps qu'il peut consacrer.

¹ À noter, pour avoir un ordre d'idée, que le temps passé par Dominique est estimé, au 18.12.17, à :

- 5.5 jours pour la préparation du plan d'actions et du projet de lettre d'informations.
- 2 jours (hors temps de déplacement) pour la rencontre du 25.11.17 (préparation, déroulement, bilan).
- 1 jour pour la formation par Pauline à l'outil internet et élaboration de la page d'accueil.
- 1 jour pour la présentation (préparation et exposé) du site internet lors de la journée régionale du 10.09.17.

4. Annexe 1 - Suivi et diffusion du document

4.1 Rédaction

18.12.17 : Version-projet rédigée par Dominique.

19.12.17 : Version rédigée par Dominique suite à réunion du 18.12.17 avec Marie-Josée. Transmis pour avis à la responsable régionale et Emmanuel et pour validation par la responsable régionale.

21.12.17 : Version modifiée. Modification du chapitre 1.4, du chapitre 3.1.1 (nouvelle URL du site internet de la CR), ajout du chapitre 3.2.4, ajout d'actions avec CVX France et CR dans chapitre 3.5. Transmission à responsable CR et CoCo.

28.12.17 : Version modifiée suite commentaires de Marie-Josée et autres considérations. Principales modifications dans les chapitres 1.1, 3.3 et 3.4 (9^e et 12^e paragraphes), 3.5 (ressources pour la coordination avec CVX France).

25.01.18 : Précisions sur le bénévolat au chapitre 3.5.

19.02.18 :

- Modifications pour prendre en compte les conclusions de la réunion ESCR du 17.02.18
Suppression du chapitre 3.4. « Créer, si possible, une lettre d'informations mensuelle. » du fait du peu de retour des membres CR consultés à deux reprises.
Révision de l'action 3.2. « Enrichir et mettre à jour le contenu du site internet CR. » pour cibler davantage l'ESCR et les responsables CL (et les CoCo).
Révision du chapitre 3.4 sur la gestion du plan au niveau du temps pouvant être consacré.

- Contenu du chapitre 1.4 sur le suivi et la diffusion du document transféré en annexe.

4.2 Validation

Faite le 17.02.18.

4.3 Diffusion de la version validée

À faire après la validation, à la responsable régionale, ESCR et CoCo.

Fin du document